



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/104

Conseil de l'Institut de philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3 - Désignation d'un représentant par le Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. DOUCET Grégory

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme BRUVIER HAMM Pauline

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/104 - CONSEIL DE L'INSTITUT DE PHILOSOPHIE DE L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est membre de l'Institut de philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

I- Contexte :

La faculté de philosophie est une Unité de formation et de recherche (UFR) qui a pour mission au sein de l'Université Jean Moulin, d'assurer l'enseignement et la recherche dans tous les domaines qui relèvent des disciplines suivantes : philosophie générale, histoire de la philosophie, esthétique, histoire et philosophie des sciences, logique, épistémologie, anthropologie et sciences humaines, philosophie morale et politique.

Dans ces diverses disciplines, elle prépare aux diplômes nationaux que l'université Jean Moulin est habilitée à décerner et aux concours de recrutement à l'enseignement du second degré (CAPES et Agrégation de philosophie).

II- Modalités de représentation :

L'Institut de philosophie est administré par un Conseil composé de 20 membres, dont 5 personnalités extérieures :

- 1 représentant des activités économiques et professionnelles ;
- 2 représentants des collectivités locales, parmi lesquels un représentant de la Métropole de Lyon et un représentant de la Ville de Lyon ;
- 2 représentants d'institutions scientifiques et culturelles.

La Ville de Lyon, rattachée au collège des personnalités extérieures représentant les collectivités territoriales, dispose d'un représentant au sein du Conseil.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner le représentant de la Ville de Lyon au sein du Conseil de l'Institut de philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2121-33 ;

Vu les statuts de l'Institut ;

DELIBERE

Madame Chloë VIDAL est désignée en tant que représentante titulaire pour représenter la Ville de Lyon, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil de l'Institut de philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET